

Tisser des liens entre neuf et ancien autour du quartier «Épinettes-Batignolles»

Cette étude, à l'interface de trois communes, analyse un territoire qui s'étend du boulevard des Batignolles jusqu'aux villes de Clichy et de Saint-Ouen. Le quartier Épinettes-Batignolles, enclavé entre le Boulevard Périphérique et le réseau ferré de la gare Saint-Lazare est fragmenté par des infrastructures et de grands îlots infranchissables. Il se caractérise par un bâti ouvrier et la présence de très nombreuses opérations d'aménagement.

État des lieux

Présence de poches d'habitat dégradé

Le développement du secteur « Épinettes-Batignolles » débute avec la construction des lignes de chemin de fer « Paris – Saint-Germain » en 1837, et la « Petite Ceinture » en 1853. Le fret ferroviaire attire des industries et de la main-d'œuvre. La nature spéculative des constructions est lisible à travers la prédominance de petits logements, les fortes densités du bâti, les prospects étroits, les immeubles de mauvaise qualité.

Un territoire fragmenté

Après la démolition en 1919 des fortifications, le secteur libéré entre les boulevards des maréchaux et la limite actuelle de Paris sera occupé successivement par des « Habitations Bon Marché » et en 1953 par la « Ceinture verte ». La construction du Boulevard Périphérique à partir de 1960 viendra couper définitivement Paris des communes limitrophes.

Au sud, la petite ceinture ferroviaire, fermée depuis 1934, forme un bandeau infranchissable.

Un secteur multipolaire

Aujourd'hui les principaux lieux d'animation et de commerce se regroupent le long des grandes radiales (les avenues de Clichy et de Saint-Ouen). Leur dynamique commerciale s'interrompt sur les tronçons situés entre le boulevard Bessières et le Boulevard Périphérique, pour reprendre au-delà de la porte de Clichy (le long des avenues Jean Jaurès et Victor Hugo), et de la Porte de Saint-Ouen (le long de l'avenue Gabriel Péri). Plusieurs centralités locales contrastées coexistent dans le maillage de ces radiales.

Un territoire en pleine croissance, sujet à d'importants flux de transit, mal desservi par les transports en commun

Les principales difficultés résident dans la qualité



Le parc Martin Luther King, première tranche du site Cardinet Chalabre de la ZAC de Batignolles.

Mutations en cours

- périmètre de l'étude
- zone OPAH
- périmètre ANRU - ville de Clichy
- projet urbain des puces (ZPPAUP)
- CUCS
- infrastructure infranchissable (snCF, bd périphérique)
- secteur de coupure urbaine nord/sud

ZAC

- livrées ou en voie d'achèvement
- projet à l'étude ou en cours, réalisation 2010-2025

Patrimoine paysager

- espace vert public
- espace vert en projet dans zac
- cimetière
- terrain de sport
- espace vert public non accessible
- voie publique neuve ou en mutation
- voirie existante

Transport

- station de métro
- station de RER ou de réseau SNCF

Source : Apur

de service ; la ligne 13 du métro est saturée et les nombreuses lignes de bus sont souvent bloquées dans la circulation.

Un territoire en mutation

Le quartier des Épinettes et les villes de Clichy et de Saint-Ouen garderont leur caractère industriel et populaire jusqu'aux années 70, début du recul des industries dans l'agglomération parisienne. À partir des années 90 les anciennes friches deviendront le support de nombreux projets d'aménagement.

Sur les territoires des villes de Clichy et de Saint-Ouen, 10 ZAC ont été livrées entre 1990 et 2010. À l'horizon des quinze prochaines années, 9 ZAC sont en projet, avec en tête « Clichy-Batignolles » à Paris. Sur une période de 35 ans à partir de 1990, et à l'horizon 2025, on estime l'arrivée, par des vagues successives, de près de 28 000 nouveaux habitants et de 70 000 emplois dont plus de 6 000 générés par l'installation du Tribunal de Grande Instance de Paris et de la Direction Régionale de la Police Judiciaire. Les territoires situés de part et d'autre de l'avenue de la porte de Clichy font l'objet d'ambitieux projets. La livraison de la ZAC « Clichy-Batignolles » avec le Tribunal de Grande Instance et la Police Judiciaire, l'ouverture de la station du métro de la ligne n° 14 et la station du T3 transformeront ce territoire en centre intercommunal.

Propositions : Quatre grands objectifs

Renforcer le réseau de transports en commun pour répondre aux besoins croissants créés par l'arrivée de nombreux emplois et d'habitants dans les nouvelles ZAC

Renforcement du réseau ferré et du maillage bus

Les lignes 4 et 14 du métro doivent être prolongées dans les années à venir. Le prolongement de la ligne 14 permettra de désengorger la ligne 13 en créant sur les branches des correspondances efficaces avec la ligne 4 et en renforçant l'attractivité du RER C. Les deux stations prioritaires à Porte de Clichy et à Saint-Ouen au niveau du RER permettront d'améliorer la desserte de la plupart des secteurs en mutation. Sa mise en service est prévue pour 2017. Le SDRIF prévoit un prolongement jusqu'à la station Carrefour Pleyel créant ainsi une interconnexion avec le projet d'Arc Express soutenu par la région. L'État envisage le même prolongement mais une interconnexion avec le « grand huit », boucle de métro rapide de 130 km de long. Parallèlement à ces projets la ligne 13 du métro connaîtrait des améliorations dans son fonctionnement.



Le tramway des Maréchaux nord devra lors d'une troisième phase être prolongé permettant de desservir le secteur d'étude avec des stations prévues à Porte de Saint-Ouen et Porte d'Asnières. De nombreux projets de lignes de bus viendront renforcer cette future desserte.

Désenclaver le quartier des « Épinettes-Batignolles » en renforçant les liaisons avec sa périphérie

Améliorer ou créer les liaisons Est-Ouest entre le 18^e arrondissement et la ZAC de « Clichy-Batignolles »

- Redimensionner l'espace public des rues Navier, Ernest Roche et Fragonard. Cette seule et même rue, qui longe la Petite Ceinture au nord, est composée de trois secteurs de largeurs différentes. Elle devrait acquérir un gabarit homogène à



condition d'élargir ou de rétrécir certains tronçons. À cette occasion le marché ouvert « Saint-Joseph » peut être déplacé dans la rue Fragonard près de la ZAC « Clichy-Batignolles » et devenir un pôle d'activité commerciale.

- Créer une promenade verte parallèle à la petite ceinture sur la portion porte Montmartre – boulevard Pereire. En partant du mail Belliard (18^e) et du square « Jean Leclair » (17^e), celle-ci peut continuer en viaduc à partir du jardin du « Colonel Manhes », au-dessus de la rue de la Jonquière et de l'avenue de Clichy, avant de traverser à niveau la ZAC « Clichy-Batignolles ».
- Structurer une artère urbaine plantée (le long des rues André Brechet et Pierre Ribière) reliant l'avenue de la Porte de Saint-Ouen à l'avenue de la Porte de Clichy qui dessert les équipements sportifs, le GPRU de la « Porte Pouchet » le « Cimetière des Batignolles », la « ZAC Clichy-Batignolles »

l'annexe du « Théâtre de l'Odéon » et le Tribunal de Grande Instance avec la Police Judiciaire.

- Requalifier le boulevard Victor Hugo à Clichy et Jean Jaurès à Saint-Ouen. Le projet de Clichy vise à réduire le nombre de files de circulation à 2x1 voies ; implanter un site propre bus axial unidirectionnel avec un alternat, aménager une bande cyclable, créer du stationnement longitudinal et élargir les trottoirs.

Créer des liaisons Nord-Sud qui tissent des liens entre Paris et les communes limitrophes

Le Boulevard Périphérique, en viaduc entre la Porte Pouchet et la Porte de Clichy offre des opportunités de passage à plusieurs endroits :

- La voie piétonne, en cours de réalisation, qui relie la rue Pierre Ribière et le boulevard Bessières peut continuer vers Clichy en traversant le « Cimetière des Batignolles » par l'Allée Lacombe. Un droit de passage est envisageable si la vue est obstruée de part et d'autre par de hauts murs végétaux, munis d'une télésurveillance.
- Les rues Jacques Kellner et Pont-à-Mousson sont actuellement surdimensionnées. Une promenade verte parallèle à ces voies peut lier le mail Belliard et le square « J. Leclair » avec les parcs du GPRU de la « Porte Pouchet » et celui de la « ZAC Victor Hugo ». à Saint Ouen.
- Réunir à terme les impasses Rouget de Lisle à Clichy et Saint-Just à Paris, qui furent une même rue avant l'implantation des locaux d'entretien des voitures de nettoyage de la Ville de Paris.
- Des passages piétons, ouverts la journée, peuvent traverser les propriétés de l'Habitat Parisien « Pierre Ribière » et surtout le Docteur Paul Brousse.

Exploiter les opportunités foncières pour construire du logement

- Reconstruire ponctuellement des secteurs dans les quartiers existants sur des parcelles à faible COS (1,5 à 2,00) occupées par :

Les infrastructures de la Petite Ceinture, du boulevard des Maréchaux et du Boulevard Périphérique, les îlots du cimetière des Batignolles, du Lycée Honoré de Balzac et les domaines de « Paris Habitat ».



© Documentation Française, 1975

TISSER DES LIENS ENTRE NEUF ET ANCIEN AUTOUR DU QUARTIER « ÉPINETTES-BATIGNOLLES »